

Énoncé de principe concernant la diversité au conseil d'administration

Chez iA Groupe financier, nous sommes d'avis que la diversité au sein du conseil d'administration favorise la pluralité d'idées et d'opinions, réduit les risques associés à la pensée de groupe et assure une diversité de connaissances et de compétences.

La diversité inclut non seulement la diversité de genre, mais également la diversité quant à l'origine ethnique, à la nationalité, à la provenance géographique, à la langue, à l'identité culturelle, à l'orientation sexuelle, à l'âge ou à un handicap.

La représentation des hommes et des femmes au conseil reçoit une attention particulière de celui-ci. C'est pourquoi iA Groupe financier aspire à maintenir la parité entre les hommes et les femmes au conseil, sous réserve d'une représentation minimale de 30 % de femmes.

Nous disposons à cet effet d'une *Politique concernant la diversité au sein du conseil d'administration*, laquelle confirme la volonté du conseil d'encourager la diversité parmi ses membres. Selon cette politique, lors de la recherche et de la sélection des candidats et des candidates aux postes d'administrateur et d'administratrice, le comité des risques, de gouvernance et d'éthique et le conseil recrutent les meilleurs candidats et candidates possible, tout en visant à améliorer la diversité.

De plus, l'application de la *Politique concernant la diversité au sein du conseil d'administration* ainsi que la réalisation de ses objectifs sont prises en compte dans le processus d'évaluation du conseil d'administration.